



## **CHRONIQUE PRISON – JUSTICE**

### **MARS 2018**

**1<sup>er</sup> mars** Prison ferme pour des militants de Greenpeace qui s'étaient introduits sur le site nucléaire de CATTENOM – 2 mois de prison ferme.

Meurtre de Sarah HALIMI, le caractère antisémite a été retenu par le juge d'instruction.

Vers une amende contre le harcèlement de rue, rapport de 5 parlementaires à la demande de Marlène SCHIAPPA secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre hommes et femmes.

L'incroyable arnaque aux diamants. Site internet d'apparence prestigieuse, publicités trompeuses... l'escroquerie était si bien ficelée que des centaines de Français ont perdu leurs économies. Les plaintes s'accroissent (700).

**2 mars** – Dans le Nord, les aveux d'un violeur multirécidiviste. Une quarantaine d'agressions ont été reconnues par l'homme de 56 ans. La PJ de LILLE avait ouvert une enquête en 1996. Selon le procureur, le violeur présumé « a expliqué agir sous le coup de pulsions qu'il ne contrôlait plus ».

Des pratiques indignes au pôle de psychiatrie du CHU de SAINT-ETIENNE. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté a saisi en urgence le gouvernement. « Traitement inhumain ou dégradant » de 5 patients qui depuis 3 à 5 jours « n'avaient pu se changer, ni se laver, ni avoir accès à leur téléphone portable ». La dernière procédure d'urgence utilisée par Adeline HAZAN en décembre 2016 concernait la prison de FRESNES.

**3 mars** – Prisons : Quatre jours et une nuit à Fleury-Mérogis. Jean-Baptiste JACQUIN, journaliste du MONDE, a partagé le quotidien des surveillants. « Ce n'est pas la prison qui fabrique les détenus, c'est la société et ils y retourneront ».

Vendredi, Emmanuel MACRON doit se rendre dans un établissement pénitentiaire à FRESNES, fait rarissime pour un Président pour « se rendre compte sur le terrain des problématiques du milieu carcéral ».

**4 mars** – Le seuil de non consentement à une relation sexuelle serait fixé à 15 ans dans le projet de loi. La présomption ne serait pas irréfragable laissant une marge d'appréciation au juge.

Les Cours d'Assises vont motiver les peines. Jusqu'ici, seule la déclaration de culpabilité devait être expliquée au condamné. Le Conseil Constitutionnel laisse au législateur jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019 pour réécrire la loi. Décision du vendredi 2 mars.

**6 mars** – DARMANIN porte plainte pour diffamation calomnieuse, contre une femme qui l'accuse d'avoir usé de son influence politique pour obtenir des faveurs sexuelles.

Assistants du Front National : le Parlement européen réévalue son préjugé. Marine LE PEN dénonce un « acharnement », facture près de 7 Millions d'euros.

Dans l'affaire SEZNEC, la découverte d'ossements finalement de bovidés, a ravivé les passions, mais aussi les tensions.

**7 mars** – « En France les atteintes à l'environnement sont traitées comme des infractions » Sébastien MABILE avocat spécialisé dans le contentieux environnemental. En 2016 : 78000 infractions environnementales (200 par jour). Seules 18% ont fait l'objet de poursuites pénales contre 46% pour l'ensemble des infractions. Projet : créer des chambres spécifiques dans des juridictions de droit commun, créer un parquet national spécialisé.

L'âge du consentement sexuel devrait être fixé à 15 ans, en dépit de la diversité des opinions à propos de la tranche d'âge 13-15 ans.

**8 mars** – La prison selon MACRON. Le Président de la République en déplacement à l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire à AGEN. Il était accompagné de Nicole BELLOUBET Ministre de la Justice. « Plan global sur le sens et l'efficacité des peines ».

- Fin des peines de moins de 1 mois.
- Entre 1 mois et 6 mois, sanctions alternatives possibles comme le bracelet électronique, avec suivi socio-éducatif.
- Les peines de moins d'un an pourront être aménagées.
- Plusieurs délits comme usage de stupéfiants, conduite dangereuse sanctionnées par une amende.
- Au-delà d'un an de peine plus d'aménagement de peine.
- Création de 1500 postes e conseillers d'insertion.
- 7000 nouvelles places de prison.

**9 mars** – La femme qui accuse DARMANIN dépose une plainte avec constitution de partie civile après le classement sans suite de l'enquête préliminaire.

Troisième plainte contre TARIQ RAMADAN, la femme affirme avoir subi des viols en 2013-2014.

Les BALKANY renvoyés en correctionnelle pour fraude fiscale. Ils sont accusés d'avoir dissimulé plusieurs millions d'euros.

La délicate prise en charge des mineurs étrangers isolés. Les structures d'accueil explosent et la justice des mineurs s'engorge sous les procédures d'appel.

« L'amende pour outrage sexiste sera pédagogique » Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité des sexes.

« La réforme pénitentiaire va dans le bon sens » Jean-Marie DELARUE ancien contrôleur des lieux de privation de liberté. L'abandon du fétichisme de la construction de nouvelles prisons est un nouvel élément dans l'expression politique.

« Un recyclage d'idées anciennes qui oublie la maladie mentale ». Jean-René LECERF président du Conseil départemental du Nord, regrette notamment que la

question des troubles psychiques, qui touchent de 10 à 20% des condamnés, ne soit pas abordée de front par Emmanuel MACRON. Pour rompre le cercle vicieux, l'encellulement individuel, la formation et le travail, la responsabilisation en lieu et place de l'infantilisation jouent un rôle moteur.

« Ce plan remplira des prisons déjà saturées » Floran VADILLO, ancien conseiller du Garde des Sceaux J.J URVOAS, regrette que le Président ait abandonné le projet des constructions pénitentiaires annoncé en 2017.

**10 mars** – Tous les crimes ne seront plus jugés aux assises. La plupart des viols seront désormais jugés par un « tribunal criminel ». « Les Cours d'Assises resteront compétentes pour les crimes les plus graves, ceux punis de plus de 20 ans de prison ». « Nous cherchons à diminuer le nombre de personnes en détention provisoire » 30% des détenus sont dans cette situation.

Nordhal LELANDAIS avoue avoir pris Arthur NOYER en stop mais dit l'avoir « déposé un peu plus loin ».

Mort de Tony, un enfant de trois ans décédé sous les coups de son beau-père. Un voisin a été mis en examen pour « non dénonciation de mauvais traitement sur mineur ».

**11 mars** – A CALAIS, les migrants refusent les repas de l'Etat. Les associations humanitaires s'inquiètent de voir des centaines de jeunes se priver d'alimentation. « Comment voulez-vous que les migrants aient confiance dans un Etat qui d'une main détruit leur tente et de l'autre leur propose un petit déjeuner ».

La défense de RAMADAN embarrassée par ses soutiens. Les proches du prédicateur musulman mis en examen pour viol dénoncent une « manipulation politique ».

**13 mars** – La ministre de la Justice, Nicole BELLOUBET, a annoncé la fin des partenariats public-privé pour construire les futures prisons. Critique de la Cour des Comptes, rapport de 2017, sur l'immobilier de la justice. Il faut « mettre fin à la fuite en avant » que constitue le PPP « en raison de son coût et de son insoutenabilité financière ».

**14 mars** – Projet de réforme de la justice. Henri LECLERC craint que le fait de se passer des jurés populaires en cour d'Assises ne pousse le gouvernement à vouloir professionnaliser définitivement la justice criminelle.



Jean-Paul JEAN : la réussite de la transformation de l'appareil judiciaire se mesurera à l'aune des moyens affectés aux juridictions et à la gestion des ressources humaines.

A PARIS, un marché de l'eau trouble. Une enquête préliminaire pour corruption est en cours dans la capitale. Elle porte sur la manière dont plusieurs spécialistes français du traitement des eaux usées, parmi lesquels une filiale de VEOLIA, ont tenté d'écartier un concurrent italien. Une affaire révélatrice des usages du milieu.

Bertrand CANTAT renonce à se produire dans les festivals tout en invoquant « son droit à la réinsertion ». Condamné en 2003 pour avoir tué sa compagne, il avait été libéré en 2007.

**15 mars** – L'étrange intermédiaire des marchés parisiens de l'eau. L'avocat Dominique PAILLE a proposé à un entrepreneur un « arrangement » pour qu'il renonce à un appel d'offres. Enquête interne chez VEOLIA à propos de sa filiale OTV.

**16 mars** – Les prévenus du procès TARANAC contestent le rôle même du tribunal. « Je ne serai pas ce vermisseau humain qui se tirebouchonne devant l'auguste justice » Julien COUPAT.

A COMPIEGNE, la justice ordonne l'expulsion d'une famille dont les fils dealent dans la Cité. Après avoir été déboutés à trois reprises, l'office HLM de l'OISE a obtenu gain de cause.

GRIGNY : une octogénaire sous la coupe de trafiquants servait à cacher de la drogue, de l'argent et des armes.

**17 mars** – Mort de TONY : une mise en examen symbolique. Un témoin auditif risque trois ans de prison pour non dénonciation de mauvais traitement sur mineur. Tony est mort sous les coups du conjoint de sa mère à l'âge de trois ans. « Poursuivre les voisins risque de faire taire les autres dans d'autres dossiers » Rodolphe COSTANTINO avocat d'Enfance et Partage.

Perpétuité confirmée pour CARLOS pour l'attentat du drugstore il y a 44 ans.

Etat islamique : mort du djihadiste Maxime HAUCHARD considéré comme l'un des bourreaux de l'organisation.

**18/19 mars** – TARNAC : « le procès-verbal 104 » atout et faiblesse de l'accusation. La nuit du sabotage de la ligne TGV était l'objet de l'audience de vendredi.

**20 mars** – Un nouveau repenté témoigne sur la mafia corse. Le repenté bénéficie d'une nouvelle identité, d'une protection policière, d'un lieu de résidence secret et d'une prise en charge financière qui diminue au fil des années. Philippe M. a livré des éléments sur un double assassinat à BASTIA fin 2017 et une alliance avec la criminalité des cités.

Coupée du monde la prison de RIKERS ISLAND à NEW YORK accueille plus de 7000 détenus. Face à une violence devenue hors de contrôle, le Maire de la Ville, BILL DE BLASIO, s'est résolu à sa fermeture. Les surveillants subissent quatre

agressions par jour. « A RIKERS, il n'y a que deux catégories : les proies et les prédateurs ».

**21 mars** – Le calvaire d'une jeune fille au pair devant la justice de LONDRES. Un couple comparait pour le meurtre d'une Française dont le corps a été retrouvé calciné dans leur jardin en septembre 2017 à WIMBLEDON. L'accusation décrit une prise de contrôle méthodique et perverse de Sophie LIONNET.

Viols de la SAMBRE : 22 ans de traque. La police était tenue en échec depuis 1996. Dino SCALA est mis en examen pour 20 viols et agressions sexuelles. Il a évalué le nombre de ses victimes à une quarantaine.

**22 mars** – Une loi contre les violences sexistes et sexuelles. Le projet de loi présenté au conseil des ministres, le 21 mars, alourdit les sanctions. L'interdit sur les relations sexuelles entre un majeur et un mineur de moins de 15 ans sera renforcé. Le délai de prescription pour crime sexuel sur mineur sera allongé à 30 ans après la majorité. Une contravention d'outrage sexiste vise à condamner le harcèlement de rue. La définition du harcèlement est élargie pour sanctionner « les raids numériques ».

Excédés par la réforme de la justice, les avocats se mobilisent. Les barreaux ont appelé, mercredi, à une grève des audiences de 24 heures.

Les procès de viol : Anne TONGLET et Aracelli CASTELLANO se sont battues pour que le crime qu'elles ont subi en 1974 soit reconnu comme tel aux assises quatre ans plus tard.

**23 mars** – SURDOSE d'Alexandre KAUFMANN Editions Goutte d'or. Une enquête de proximité au cœur d'une unité de la brigade des stupéfiants de la PJ parisienne. Chaque année une vingtaine d'intoxications mortelles en région parisienne.

SARKOZY et le spectre d'une affaire d'Etat. Il a été mis en examen pour « corruption passive », « financement illégal de campagne électorale » et « recel de détournement de fonds publics » libyens. « Je suis accusé sans aucune preuve matérielle » N. SARKOZY.

Aux BAUMETTES, coups de couteau et lourd silence. Un procès sur une tentative d'assassinat doit faire la lumière sur les violences et les trafics à la prison de MARSEILLE. « la prison ne protège pas, la sécurité des détenus n'est pas prise en compte » Olivier ROSATO avocat.

**24 mars** – Au procès TARNAC, les policiers face aux bizarreries du « procès-verbal 104 ». Les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste ont donné leur version de la filature de Julien COUPAT et Yildune LEVY. Personne n'a vu le couple sortir de la voiture près de la ligne TGV et se rendre sur la voie.

En prison des velléités de mariage qui inquiètent. Une ex-recruteuse de l'Etat islamique, revenue de SYRIE en 2015, s'apprêtait à épouser en prison un détenu terroriste. Depuis janvier les demandes de permis de visite ne relèvent plus seulement du Chef d'établissement, elles sont toutes contrôlées au sein du service de la sécurité pénitentiaire.

**25 mars** – Le terrorisme perdure malgré le recul de l’Etat islamique. 4 personnes ont été assassinées, vendredi 23 mars, dans une attaque terroriste à TREBES (AUDE) près de Carcassonne par un homme de 25 ans. Arnaud BELTRAME, lieutenant-colonel de gendarmerie, qui s’était volontairement substitué à l’otage, a succombé dans la nuit à ses blessures. Radouane LAKDIM, le terroriste était suivi par les services du renseignement mais serait « passé à l’acte brusquement » selon le Ministre de l’Intérieur. L’attaque a été revendiquée par l’Etat islamique, qui bien que défait sur le terrain suscite encore des vocations.

Violente agression d’étudiants par des hommes cagoulés à MONTPELLIER au sein de la Faculté de Droit.

Huit ans de prison pour une conseillère de candidates au djihad.

Edith SCARAVETTI jugée victime plutôt que meurtrière. Accusée du meurtre de son compagnon, elle a été condamnée à 3 ans de prison pour homicide involontaire. L’accusée encourait la réclusion criminelle à perpétuité, l’avocat général avait requis 20 ans de prison.

La Garde des Sceaux veut porter plus d’attention aux femmes détenues. Madame Nicole BELLOUBET en visite au Centre Pénitentiaire pour femmes de RENNES a assuré qu’il n’était « pas normal » que les détenues aient moins de chances que les hommes d’obtenir des régimes de semi-liberté et d’aménagement de peine.

La Cour de Cassation exclue du champ de compétence de l’Inspection générale de la justice. Le Conseil d’Etat censure partiellement un décret de 2016, au nom de l’indépendance de la justice.

**27 mars** – « Il faut aider les gens à vivre ensemble ». Après les attentats de CARCASSONNE et de TREBES, les habitants ont rendu hommage aux victimes.

Un ex-candidat de la France Insoumise en garde à vue, pour avoir posté ce message sur les réseaux sociaux « A chaque fois qu’un gendarme se fait buter, et ce n’est pas tous les jours, je pense à mon ami René FRAISSE. Là c’est un colonel, quel pied ! ».

Un homme en garde à vue après la mort d’une octogénaire juive à PARIS rescapée de la rafle du Vel d’Hiv.

A MARSEILLE, procès d’une fusillade sur fond de trafic de drogue. 15 personnes sont jugées pour avoir pris part à une « scène de guérilla urbaine » à la Castellane en 2015.

**28 mars** – Un système de corruption mise au jour à FRESNES. Sept hommes dont un directeur et un surveillant, deux détenus et un aumônier juif ont été placés en garde à vue en raison de leur appartenance présumée à un réseau de corruption. Ils auraient touché de l’argent en échange d’un traitement de faveur accordé à des détenus majoritairement de la communauté juive.

L’auteur de l’attentat dans l’AUDE avait été convoqué par le DGSI. Radouane LAKDIM est passé à l’acte après un courrier reçu pour un « entretien administratif ».

Meurtre de Murielle KNOLL : la piste antisémite retenue. Le CRIF a annoncé l'organisation d'une marche blanche.

**29 mars** – Les centres éducatifs fermés critiqués. L'Etat veut assouplir le fonctionnement de ces établissements créés en 2002. Nicole BELLOUBET prévoit de créer 20 CEF pour porter leur nombre à 73. Le juge des enfants pourra prévoir des plages de respiration en dehors du centre. La Commission nationale consultative des droits de l'homme livre une sévère critique des CEF « antichambre de la prison ».

-832 jeunes de moins de 18 ans sont en prison.

-500 jeunes en CEF.

Prix moyen de journée dans ces centres : 690 euros par mineur.

La justice condamne un ex-candidat de la France Insoumise pour apologie du terrorisme – 1 an de prison avec sursis.

2013 – 2018 la radiographie du terrorisme « made in France ». 78 projets d'attaques, 11 ont abouti, 17 ont échoué, 50 ont été déjoués.

**30 mars** – Antisémitisme : la prise de conscience, et après ? A PARIS plusieurs milliers de personnes ont rendu hommage à Murielle KNOLL tuée à son domicile. Le Chef de l'Etat lors de la cérémonie honorant Arnaud BELTRAME a déclaré que Murielle KNOLL a été « assassinée parce qu'elle était juive ».



Des réquisitions mesurées au procès TARNAC. Des peines déjà couvertes par la détention provisoire ont été requises contre les prévenus.

**31 mars** – Tensions dans les universités. A MONTPELLIER, le doyen et l'un des professeurs ont été suspendus et mis en examen.

Nicolas SARKOZY renvoyé en correctionnelle pour « trafic d'influence » et « corruption » en compagnie de son avocat et de l'ex haut magistrat Gilbert AZIBERT, dans « l'affaire Paul BISMUTH ».

« Justice morte » des greffiers aux avocats contre le projet de loi de programmation de la Garde des sceaux.

Le Conseil Constitutionnel valide la loi antiterroriste, ce texte introduit dans le droit commun les principales mesures de l'état d'urgence.

Les nouveaux aveux de Nordhal LELANDAIS. Le meurtrier présumé de MAËLYS aurait avoué avoir tué le caporal Arthur NOYER.

Un centre d'appels de livraison de drogue démantelé dans le VAL DE MARNE.